



## Mon fils aîné est incorrect

Par **Soph em**, le **29/08/2016** à **16:34**

Bonjour

mon fils de 19 ans étudiant me manque de respect et m'insulte, je sais que je dois subvenir à ses besoins mais il dépasse les bornes.

puis je lui refuser l'accès à ma maison?

Quel recours puis je avoir?

Déposé plainte?

Merci de votre aide

Soph

Par **morobar**, le **29/08/2016** à **19:01**

Bjr,

Subvenir à ses besoins, certes, mais pas d'obligation de le loger, le nourrir pas plus que le blanchir.

Alors vous le mettez dehors, et vous attendez qu'un tribunal fixe le montant de la pension que vous aurez à lui verser, et les conditions.